

Procès-Verbal de la réunion

DU CONSEIL MUNICIPAL

du 21 mars 2025

L'an deux mil vingt cinq, le vingt et un mars, le Conseil Municipal de LOUVATANGE régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de Martial MATZ, Maire.

Présents : Gérome FASSET, Valérie BIDAL, Nicolas VUILLEMENOT, Olivier GUILLEMIN, Martial MATZ, Mickaël REBILLET

Absente excusée : Valérie POCARD

Secrétaire de séance : Nicolas VUILLEMENOT

Ordre du jour :

- **Approbation du Procès-Verbal du 06 décembre 2024**
- **Mandat au SIEEEN**
- **Mandat pour la gestion du logement communal**
- **Tarif loyer**
- **Travaux sylvicoles**
- **Vote du taux des taxes**
- **Orientations budgétaires**
- **Evolution fréquence collecte**
- **Questions diverses** : Plan Communal de Sauvegarde
 - nuisances sonores autoroute
 - cimetière

1. Approbation du Procès-Verbal du 06 décembre 2024

Monsieur le Maire rappelle brièvement les points abordés. Sans remarques, le procès-verbal est approuvé par 6 voix pour.

2. -Mandat au SIEEEN (Délibération 001-2025)

Le SIDEC a signalé à la commune que dans le cadre du futur marché d'électricité, il convient de délibérer pour donner mandat au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre afin de redéfinir le contexte au niveau de l'éclairage public.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, approuve par 6 voix pour de donner mandat au SIEEEN et confirme que le point de livraison EP rue de la Libération est bien de l'éclairage public.

3. -Mandat pour la gestion du logement communal

Les éléments n'étant pas arrivés, le point est reporté à la prochaine séance.

4. -Tarif loyer (Délibération 002-2025)

Monsieur le Maire présente l'évolution du loyer depuis 2023 et propose de réviser le montant du loyer. Un élu s'interroge sur la possibilité d'intégrer les frais de gestion. Après avoir échangé, le Conseil Municipal par 6 voix pour, décide d'augmenter le loyer et de fixer le montant à 420 € auquel viendra s'ajouter 30 € de charges.

Par ailleurs, il précise que la locataire est partie et que l'état des lieux devrait être réalisé le 22 mars.

5. -Travaux sylvicoles (Délibération 003-2025)

L'ONF a fait parvenir le devis pour les travaux sylvicoles dans la parcelle 14r comprenant : l'ouverture de cloisonnement pour 1ha34 et la plantation de 1000 pieds de chêne sessile. Le coût des travaux s'élève à 6034.53 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide par 6 voix pour le devis proposé.

D'autre part, Monsieur le Maire indique que le fond de coupe de la parcelle 8 a été vendu à 7€ le stère, ce qui représente une recette de 490€.

6. -Vote du taux des taxes (Délibération 004-2025)

Monsieur le Maire présente l'état des taxes. Il précise que les bases ont augmentés mécaniquement comme chaque année et rappelle les taux de 2024 à savoir :

Taxe foncière bâti : 28.90 Taxe foncière non bâti : 17.32 Taxe d'habitation : 11.57

Le Conseil Municipal, décide par 6 voix pour de maintenir les taux.

7. -Orientations budgétaires

Les élus proposent d'inscrire les dépenses pour l'acquisition d'un colombarium et de cavurnes ainsi que la prévision des travaux d'aménagement des benches à verres, à papier à proximité de la station et du barbecue à la salle des fêtes qui doivent être réalisés par l'intercommunalité.

8. -Evolution fréquence de collecte

Le SICTOM a modifié la fréquence de collecte des bacs à ordures ménagères. Ceux-ci ne seront relevés que tous les 15 jours, le vendredi toutes les semaines paires. Par ailleurs, les bacs bleus ou jaunes seront collectés le vendredi toutes les semaines impaires.

Une collecte exceptionnelle aura lieu le vendredi 4 avril pour les bacs jaunes ou bleus.

9. - Questions diverses

- **Plan Communal de Sauvegarde** : à compléter.
- **Nuisances sonores autoroute** : demande faite pour contacter l'APRR à ce sujet.
- **Cimetière** : attente des devis.
- **Prochaine réunion** : 11 avril 2025 à 20h.
- **Rhizosphère** : signalement d'arbre mort planté aux abords de la station.
- **Ruisseau** : rencontre avec l'intercommunalité.
- **Chemin du Moulin** : travaux à reprendre par BONNEFOY.
- **Démission** de Mme BIDAL.

Fin de la séance à 21h30.

Le Maire,
Martial MATZ



